

La rédaction d'un mémoire de recherche en sciences humaines et sociales

par

Jean-Yves Puyo¹

Destiné à aider les étudiants du CIEH dans le (difficile) exercice de la rédaction du mémoire de recherche, ces quelques pages reprennent les grands « classiques » de la recherche en SHS :

I - Le « fond »

Le mémoire doit montrer la capacité de l'étudiant à mobiliser les acquis méthodologiques et scientifiques de la formation reçue en vue de définir et de traiter un sujet ayant trait aux préoccupations relevant du grand domaine de l'écologie humaine.

1.1 l'introduction

Un accent particulier est mis sur la rédaction de l'introduction du mémoire, à savoir :

- un cadre de recherche rapidement défini ;
- une question de départ formulée en veillant à respecter la clarté, la faisabilité et la pertinence de cette question ;

Cette première phase d'écriture est le résultat d'une première étape « exploratoire » construite autour de lectures (importance des recherches bibliographiques autour du domaine étudié) et d'entretiens exploratoires (sur le « terrain », avec les enseignants et autres personnes « ressources », etc.)

- élaboration d'une problématique ;

Il s'agit de faire un point rapide sur les lectures et entretiens, et de s'inscrire (modestement dans le cas de l'exercice du mémoire de CIEH) dans un cadre théorique. La problématique est l'aboutissement du choix du sujet : elle permet à la fois de définir et de justifier la façon dont le sujet sera traité. La problématique explique et légitime le projet retenu, elle oriente la

¹ Géographe, professeur des universités, laboratoire SET (*Société, environnement, territoire*, UMR 5603, av. du doyen Poplawski, 64000 PAU - France).

recherche sur des pistes inductives ou déductives. Pour ce, les termes, notions et concepts utilisés devront être définis avec soin.

- construction de ou des hypothèses, à savoir la ou les affirmations que la recherche se propose de démontrer ;

L'hypothèse est souvent l'aboutissement de la formulation d'une problématique et une anticipation de la réponse à la question principale : elle doit être plausible, vérifiable et précise. Elle suggère les procédures de recherche et guide donc le choix de documentation, d'observations et de pistes de réflexions.

- justification de la méthodologie utilisée (les outils mobilisés) pour justement construire la démonstration : présentation des outils et méthodes de recueil des données ainsi que leurs méthodes de traitement et de représentation.

- enfin, l'introduction se termine par une courte présentation du plan du développement à venir. Le plan est la « colonne vertébrale » du mémoire et détermine en grande partie sa qualité. Il ne se résume pas seulement en une structure par points ; il met en évidence les liens entre la connaissance, les hypothèses de la recherche, la méthodologie, les résultats, l'argumentaire et la conclusion. Il nécessite donc de développer une structure logique avec un fil conducteur qui correspond aux étapes de la démonstration. **Le plan, qui structure donc le développement, c'est votre démonstration.**

1.2 le développement

Il ne saurait être question de procéder à des approches globales démesurément longues et n'éclairant d'aucune manière le traitement du sujet, à l'exemple de vastes « monographies » déconnectées du sujet traité. De telles approches pénaliseront le candidat lors de l'évaluation.

Le développement du mémoire correspond en effet aux phases de construction de la démonstration de ou des hypothèses posées. Il repose sur l'analyse des informations collectées et la comparaison entre les résultats attendus et les résultats observés. La rédaction doit mettre en lumière l'explicitation et la justification que l'on apporte à la ou les questions posées. Il est donc nécessaire d'avoir une organisation logique des éléments de la démonstration (la structuration du développement).

1.3 la conclusion

Elle doit être conçue comme une réponse au questionnement de départ. Elle rappelle la démarche choisie et présente les résultats de la recherche en mettant en évidence les nouvelles connaissances ainsi que les conséquences pratiques et opérationnelles.

II - La “forme”

Pour permettre une bonne lecture, il est indispensable de suivre les quelques recommandations suivantes :

- un texte justifié, imprimé en recto, avec une numérotation des pages ;
- choisir un caractère de bonne lisibilité (classiquement Arial ou Times) d'une taille suffisante (12 points en moyenne) avec un interligne de 1,5 ;
- laisser une marge d'au moins 2 cm minimum en bas et en haut de page ;
- les citations servent de point de référence vis-à-vis du sujet traité ou à soutenir un point de vue, confirmer voire prouver une affirmation. Aussi, une règle déontologique est à rappeler : il faut utiliser des guillemets et faire figurer l'auteur ou la source, soit en note de bas de page (références exactes et complètes), soit par le système (Auteur, date) introduit dans le corps du texte à la suite de la citation.

Exemple : « *L'expert est nécessairement condamné à l'humour, car le paradoxe de son rôle est qu'il est censé connaître, qu'il doit faire bonne contenance, et qu'en même temps il ne sait rien, par définition puisqu'il vient du dehors. L'expert n'est pas le conseiller du prince, il est le fou du roi* »².

Toute omission d'une référence concernant un extrait de texte utilisé peut être considérée comme un plagiat et constituer donc une faute déontologique grave. De même, il ne faut toutefois pas abuser des citations qui peuvent apparaître alors comme du « remplissage ».

- la présentation de la bibliographie doit être soignée, claire et doit respecter les codes en vigueur³.

² Et en bibliographie finale, on retrouvera mentionné : MARIÉ Michel, *Les terres et les mots*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1989, 214 p. (p. 112).

³ On peut se référer par exemple au *Mémo pour la rédaction du mémoire de CIEH*, même auteur

III - La soutenance du mémoire (20 minutes de présentation)

Il ne s'agit pas de lire un power-point reprenant la totalité du mémoire. Le candidat doit présenter le sujet, le contexte dans lequel il l'a choisi, l'intérêt de sa problématique, présenter sa ou ses hypothèses, justifier la méthodologie utilisée, présenter les apports qu'il estime importants de son travail, et conclure en reprenant les hypothèses (on peut aussi signaler les difficultés rencontrées, ses « regrets », voire des pistes de recherche pour le futur, etc.).

Nota : ce document s'inspire des documents suivants :

GINGRAS François-Pierre, *Guide de rédaction des travaux universitaires*, <http://aix1.uottawa.ca/fgingras/metho/guide-fr.html> [document consulté le 27 décembre 2006].

GUMUCHIAN Hervé, MAROIS Claude, FEVRE Véronique, *Initiation à la recherche en géographie : aménagement, développement territorial, environnement*, Paris, Économica, 2000, 434 p.

QUIVRY Raymond, VAN CAMPENHOUDT Luc, *Manuel de recherche en Sciences Sociales*, Paris, Dunod, 1988, 271 p.